



## Traitement de l'eau et entretien pour votre chaudière à basse pression

### Bulletin sur l'entretien de l'équipement

HSB Canada, membre de Munich Re, est une entreprise axée sur la technologie, fondée sur l'assurance spécialisée, l'ingénierie et la technologie, qui s'efforce de stimuler l'innovation dans un monde moderne, afin que vous demeuriez à l'avant-garde des risques.

Chaque année, HSB enquête sur de nombreuses défaillances de chaudières. Les principales raisons de ces bris sont un traitement de l'eau inadéquat ou inexistant ainsi qu'un entretien préventif insuffisant ou nul pour les chaudières.

Voici quelques directives générales visant les chaudières à basse pression. Surveillez attentivement la chaudière au démarrage, veillez à ce que l'eau soit de bonne qualité et détectez les fuites. Aussi, effectuer l'inspection et l'entretien réguliers des appareils peut vous aider à éviter des bris coûteux.

#### Coûts

Les coûts associés à un bris imprévu et indésirable de votre système de chauffage peuvent être plus élevés que vous ne pensez. Même si la chaudière est couverte par une assurance, la franchise peut représenter des frais remboursables importants.

Il faut également tenir compte des coûts indirects. Étant donné que les chaudières à basse pression sont habituellement utilisées pour le chauffage, les bris surviennent généralement par temps froid.

Il est peu réconfortant d'être assuré lorsque la chaudière subit un bris, qu'il fait froid dehors et que la température à l'intérieur de votre bâtiment est glaciale.

De plus, si vous avez des locataires ou exploitez une entreprise, vous voulez éviter à tout prix les soucis engendrés par les clients mécontents à cause du bris de votre système, qui aurait pu être évité par un simple entretien préventif.

### Démarrage

L'erreur la plus courante dans le fonctionnement des chaudières est commise au moment du démarrage. Il ne faut pas s'attendre à démarrer la chaudière pour la saison de chauffage et à ne plus s'en occuper pendant des jours ou des semaines.

Le risque que la chaudière connaisse un problème est plus élevé au moment du démarrage. Il faut

surveiller le système fréquemment pendant cette période jusqu'à ce que tous les niveaux d'eau et toutes les conditions de fonctionnement soient stabilisés.

### Traitement de l'eau

Le traitement de l'eau est un incontournable pour combattre la corrosion dans toutes les chaudières à basse pression en acier. S'il s'agit d'une chaudière en fonte, il est important d'utiliser de l'eau pure et de maintenir le système aussi étanché que possible.

Voici quelques questions qu'il est bon de se poser.

Quelle est la qualité de l'eau utilisée dans le système? Si l'eau utilisée contient des impuretés, elle peut entraîner la formation de corrosion ou de tartre. L'eau dure contient un niveau élevé de minéraux produisant du tartre. L'eau douce peut être agressive et causer de la corrosion.

Le seul moyen de connaître la qualité de l'eau utilisée dans votre système est la prise d'échantillons et l'analyse. Une fois ces étapes terminées, un plan d'action peut être mis sur pied afin de traiter l'eau de la chaudière convenablement. Consulter un spécialiste du traitement de l'eau qualifié peut aider à établir un tel plan.

### Fuites

Quelle qualité d'eau d'appoint est utilisée régulièrement? Le système est-il étanche (peu de fuites) ou est-ce que la canalisation de retour, les garnitures, les raccords, les tuyaux ou les radiateurs présentent des fuites nécessitant un apport d'eau d'appoint continu?

Un système étanche ne nécessite pas d'un apport d'eau supplémentaire. Il est important d'effectuer un entretien préventif comprenant l'inspection régulière du système afin de déceler les fuites. Des mesures correctives peuvent alors être prises avant qu'une fuite mineure entraîne une réparation majeure de la chaudière.

**Le but de nos conseils est de vous offrir un complément d'information sur les recommandations du fabricant de l'équipement - et non de les remplacer. Si vous avez un doute sur quelque procédure que ce soit, communiquez avec le représentant du service d'entretien chez le fabricant de votre équipement.**

